



**FRAIS DE SANTÉ  
DES SALARIÉS**

**ET SI VOUS OFFRIEZ UN  
MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS  
À VOS SALARIÉS ?**

**Un accompagnement expert  
en protection sociale :**

- » Des solutions conçues en fonction  
de vos enjeux et obligations
- » Une équipe de proximité dédiée

# » L'ACCÈS AUX SOINS : UN ENJEU MAJEUR

Un renoncement aux soins qui reste fréquent.

**31%** des Français ont déjà renoncé à aller voir un médecin généraliste alors qu'ils en avaient besoin.

**42%** dans le cadre d'une consultation chez un spécialiste.

## POURQUOI ?



### LE TEMPS

Dans **30%** des cas, le délai est trop long pour avoir un rendez-vous.



### L'ABSENCE DE DISPONIBILITÉ

Dans **30%** des cas, aucun rendez-vous n'a été trouvé.



### L'ARGENT

Dans **26%** des cas, la raison du renoncement est financière.

Étude réalisée par ViaVoice pour Essentiel Santé Magazine en juin 2022

## UNE STRATÉGIE GAGNANT/GAGNANT

L'entreprise a un rôle majeur à jouer en améliorant l'accès aux soins de ses salariés.

» **Pour une meilleure productivité** : 90%\* des salariés en bonne santé physique et mentale s'estiment plus productifs. Un pourcentage en forte baisse pour les salariés en souffrance.

» **Pour moins d'absentéisme** : plusieurs études montrent une augmentation du taux d'absentéisme au fil des ans. Ainsi, le taux d'absentéisme est passé de 4,18% à 5,04% entre 2019 et 2020\*\*. Parmi les motifs, l'arrêt de travail figure parmi les premiers.

## Le saviez-vous ?

2/3 des salariés déclarent que le fait qu'une entreprise propose des programmes d'accompagnement pour la santé physique ou psychologique a un impact positif sur leur envie d'y rester ou de la rejoindre\*.

\*Enquête IFOP - Les attentes santé des salariés en entreprise - Mars 2021

\*\*Baromètre Absentéisme 2021 - Gras Savoye Willis Towers Watson

# » NOS SOLUTIONS SANTÉ COLLECTIVE



## Des remboursements de qualité

Des remboursements de frais de santé sur l'ensemble des dépenses médicales, selon différents niveaux (socle obligatoire, options facultatives) et en fonction de vos besoins.



## Une protection conforme

Une offre proposée en conformité avec les obligations émanant de l'accord applicable à la branche d'activité de votre entreprise.



## Un accompagnement concret

Le soutien de vos salariés dans les moments difficiles : garanties d'assistance (renforcées en cas d'hospitalisation ou de cancer) en France ou à l'étranger, solution de protection juridique et action sociale.



## L'accès aux soins au quotidien

Un parcours de soins simplifié avec l'étendue du conventionnement Tiers Payant, l'accès au réseau de professionnels de santé Kalixia (optique, dentaire, audio et ostéo), la téléconsultation médicale accessible 7j/7 - 24h/24 et la plateforme second avis médical.

## LES EXCLUSIVITÉS HARMONIE MUTUELLE

- » L'assistance concrète d'un expert de la protection sociale : pour choisir les garanties, expliquer les prestations et aider l'entreprise à mettre en place le contrat, puis à le piloter.
- » Des points de contacts privilégiés pour l'entreprise et pour les salariés : Extranet employeur, Service de la Relation Entreprise, Espace adhérent et application Harmonie&Moi, Centres de relations et conseils, agences Harmonie Mutuelle.
- » La puissance et la solidité financière du Groupe VYV, 1<sup>er</sup> groupe mutualiste de protection sociale français.





# » EN RÉSUMÉ

## Les bénéfices pour l'entreprise

- » **Préserver votre budget** grâce à un montage assurantiel équilibré et durable, dans un cadre fiscal et social avantageux.
- » Bénéficier d'une **expertise de proximité** grâce à des équipes régionales dédiées, pour vous garantir des circuits de décisions courts et opérationnels.
- » Disposer d'un **accompagnement juridique et fiscal** permanent pour respecter les obligations réglementaires.
- » **Gagner du temps sur la gestion des contrats** grâce à un espace personnalisé et sécurisé : affiliation des salariés, suivi et ajustement des contrats, espace documentaire...

## Les bénéfices pour les salariés

- » Des **prestations personnalisées** et un **budget santé** maîtrisé grâce au tarif entreprise.
- » Des **coûts et des prestations optimisées** grâce aux tarifs négociés au sein du 1<sup>er</sup> réseau de professionnels de santé de France **Kalixia** (plus de 7 000 opticiens, 6 300 chirurgiens-dentistes, 5 500 centres d'audioprothèse, 500 ostéopathes).
- » **Absence d'avance de frais**, avec le Tiers Payant le plus étendu du marché (plus de 400 000 professionnels de santé conventionnés partout en France).
- » Des **services d'accès aux soins** de qualité : téléconsultation médicale 24/7, second avis médical...

La bonne santé des salariés  
est aussi celle de votre entreprise !

